

SNUipp 68-FSU 19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail: snu68@snuipp.fr

Jeudi 13 mars 2008

**Pour consulter le mail sur notre site internet <http://68.snuipp.fr/spip.php?article658>
si problème copier l'URL et coller dans le navigateur de votre ordinateur**

Report des deux heures du samedi / Spécial MULHOUSE la suite

Le SNUipp prend acte du mail adressé à toutes les écoles par le cabinet du Maire de Mulhouse (voir ci-dessous pour ceux qui ne l'ont pas lu).

Il est bien précisé dans ce mail que la solution avec école le mercredi matin est une piste de réflexion. Ce n'était donc pas une invention du SNUipp.

Le SNUipp invite

- les écoles qui ne l'ont pas encore fait à répondre au sondage (pour pouvoir peser dans les concertations que la Mairie compte organiser)
- à participer à la réunion de mardi prochain le 18 mars à 17h à l'école élémentaire Thérèse (66 rue Ste Thérèse, près de la rue de Pfastatt)

Le SNUipp a écrit au Maire de Mulhouse pour lui demander une entrevue et lui donner des explications([voir le courrier sur notre site](#)). Lors de cette entrevue, le SNUipp demandera des précisions sur l'organisation de la concertation et donnera clairement sa position en lien avec l'avis des collègues.

A ce jour, plus de 95% des collègues, ayant répondu à l'enquête, sont contre l'école le mercredi matin.

Le SNUipp tient à préciser que si l'avis des collègues n'est pas pris en compte, il prendra sa responsabilité en proposant aux collègues de se mettre dans l'action.

Le SNUipp n'est pas alarmiste mais si la proposition du mercredi matin était retenue par la municipalité de Mulhouse, la 1^{ère} conséquence serait la participation massive au mouvement des enseignants mulhousiens.

From: [Mariano, Linda](#)

Sent: Tuesday, March 11, 2008 4:59 PM

Subject: TR: suite au mail du Snuipp aux directeurs d'école

Madame, Monsieur,

Suite à un mail alarmiste émanant du syndicat Snuipp, la ville de Mulhouse tient à apporter les précisions suivantes:

Les heures d'ouverture et de fermeture des écoles sont bien de la responsabilité du Maire mais celui-ci arrête les horaires après consultation des instances de l'Education Nationale. Le report des deux heures tel que présenté dans le mel syndical n'est qu'une piste de réflexion parmi d'autres et n'a fait à ce jour l'objet d'aucune validation ni décision politique de la Mairie.

En cette période particulière la ville de Mulhouse invite chacun à la prudence quant aux conclusions hâtives ou organisées sur des sujets qui doivent et feront l'objet des habituelles concertations que mène la Ville de Mulhouse avec l'ensemble de ses partenaires et notamment les personnels enseignants.

Franck HEYDE-BETANCOURT

Directeur de Cabinet

Ville de Mulhouse et Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace

Tél 03 89 32 58 60

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>